



Edition **2019** Bretagne

En novembre, on arrête **ensemble**

Les rencontres territoriales



Venez échanger avec l'ARS, l'Assurance Maladie, les représentants associatifs du collectif Mois sans tabac Bretagne et d'autres partenaires locaux.

Saint Malo : le 11 juin de 10h à 12h, à la Maison de la famille, 1 place Anne de Bretagne à Saint Malo.

Inscriptions : <https://forms.gle/jK4nWhwJ1qWBYM4H7>

Pontivy : le 20 juin de 10h30 à 12h30, à l'IFSI de Pontivy.

Landerneau : le 21 juin, de 10h à 12h, à la communauté de communes Landerneau-Daoulas.

Saint Brieuc : date fixée en Septembre 2019

Programme

- Les données sur le tabac et les politiques de lutte contre le tabagisme,
- La présentation du #MoisSansTabac et de ses nouveautés 2019,
- Des témoignages de partenaires des éditions précédentes. Si vous souhaitez apporter votre témoignage, contactez le collectif (en bas de page).

Les formations



Réservez vos dates ! Deux publics sont prioritaires pour cette édition 2019 : les femmes et les personnes en situation de précarité.

Quatre journées de formation-action sont proposées dans chaque département pour tous les professionnels, de santé ou non, qui accompagnent ces publics.

L'objectif est de mieux comprendre les spécificités du sevrage tabagique chez ces publics pour organiser des actions #MoisSansTabac les plus adaptées.

« Tabagisme : accompagner les femmes à l'arrêt du tabac » (*programme dans le descriptif page précédente*)

Vannes : les 23 et 24 septembre à l'ANPAA de Vannes : <https://forms.gle/VkEpaURWNTTrbD88>

Brest : les 16 et 17 octobre 2019 à l'ANPAA de Brest : <https://forms.gle/ZDiypoTt22KHNriw8>

Rennes : les 7 et 8 octobre à l'ANPAA de Rennes : <https://forms.gle/i85gN8TiSp3Hy7r99>

Saint-Brieuc : date à fixer à l'ANPAA de Saint-Brieuc

« Tabagisme : accompagner les personnes en situation de précarité à l'arrêt du tabac » (*programme dans le descriptif page précédente*)

Vannes : les 30 septembre et 1er octobre à l'ANPAA de Vannes : <https://forms.gle/nsYXGmUFnvsGJF487>

Brest : les 23 et 24 septembre à l'ANPAA de Brest : <https://forms.gle/h9EH8JOEBTbhGn349>

Rennes : les 30 septembre et 1er octobre à l'ANPAA de Rennes : <https://forms.gle/ywb32Sfz61X4HJ5J7>

Saint-Brieuc : les 3 et 4 octobre à l'ANPAA de Saint-Brieuc : <https://forms.gle/vTOP3E3KVs67NEad7>

Cliquez sur le lien de la formation et de la date de votre choix pour accéder au formulaire d'inscription.

Les consultations délocalisées



En complément de l'appel à projet de l'Assurance Maladie (clôture le 27 mai auprès des CPAM), l'ARS Bretagne finance pour cette édition #MoisSansTabac 2019, l'organisation de consultations délocalisées d'accompagnement au sevrage tabagique dans les quartiers de politiques de la ville et en zone rurale.

L'idée est de proposer aux mairies et leurs annexes, dans les associations de quartiers et dans tout lieu de vie de populations prioritaires une consultation d'accompagnement au sevrage tabagique. Ces consultations doivent être individuelles. Elles ne seront financées que pour les périodes d'octobre à novembre 2019.

Cahier des charges de l'ARS : à consulter dans le descriptif page précédente

Contact financement : l'ARS de votre département

Contact accompagnement méthodologique : Nathalie Le Garjean, collectif Mois sans tabac Bretagne

Nous contacter



Nathalie Le Garjean - 06 42 58 82 49

Moissanstabac.bretagne@gmail.com

Collectif Ambassadeur Moi(s) sans tabac Bretagne

ANPAA~ AHB ~ CBT~ IREPS ~ LCC~ LC~ ORSB ~ RESPADD

3 allée René Hirel – 35000 Rennes – 02 99 65 48 11